



## PROFIL DE POSTE

### NEUROPSYCHOLOGUE / PSYCHOLOGUE SPECIALISE.E EN NEUROPSYCHOLOGIE

Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes  
Groupement de coopération Sanitaire et médico-  
social Dispositif CRA RA

PRP-GRH-CRA-  
Version 03

Date d'application :  
19/09/2022

<b>Rédaction :</b> William ROGER <i>Directeur adjoint CRA Rhône-Alpes et EMA</i>	<b>Vérification :</b> Dr Sandrine SONIE <i>Médecin coordonnateur du CRA Rhône-Alpes</i>	<b>Validation :</b> Hamelle KHARCHI <i>Gestion des Pôles, des Effectifs et du Recrutement (DRH)</i>
--	---	---

## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Neuropsychologue / Psychologue spécialisé.e en neuropsychologie
Emploi	Neuropsychologue / Psychologue spécialisé.e en neuropsychologie
Métier	Neuropsychologue / Psychologue spécialisé.e en neuropsychologie
% Temps	50%

## 2. ELEMENTS CONTRACTUELS

<i>Statut</i>	Contractuel à 50%
<i>Type de contrat</i>	Contrat à Durée Déterminée 1an (CDI possible)
<i>Durée du contrat</i>	1 an
<i>Date de début du contrat</i>	Au 15 Octobre 2022 négociable
<i>Rémunération</i>	Selon la grille de la fonction publique hospitalière

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Rattachement hiérarchique administratif : Directeur adjoint du CRA Rhône-Alpes et de l'EMA

Rattachement hiérarchique fonctionnel : Médecin coordonnateur de l'EMA Dr SOURTY

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : Cycle de travail de 38h20 à 50%

Amplitude horaire : de 9h à 17h

Horaires de travail : présence nécessaire le jeudi de 09h00 à 17h00, autres jours à déterminer hors nécessité de service. Disponibilité pour s'inscrire dans des actions ponctuelles en dehors du cadre de travail préfixé.



## PROFIL DE POSTE

### NEUROPSYCHOLOGUE / PSYCHOLOGUE SPECIALISE.E EN NEUROPSYCHOLOGIE

**Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes  
Groupement de coopération Sanitaire et médico-  
social Dispositif CRA RA**

**PRP-GRH-CRA-  
Version 03**

Date d'application :  
19/09/2022

## 5. AFFECTATION

POLE	Hors Pôle
Structure interne	CRA
Unité fonctionnelle	EMA/CRA

## 6. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Les locaux du Centre Ressource Autisme Rhône-Alpes, sont situés au bâtiment 211, sur le site du CHS Le Vinatier (95 bd Pinel à Bron).

Le CRA est intégré au dispositif CRA RA, qui est un groupement sanitaire et médico-social régit par le Ch Le Vinatier. Dont 9 partenaires hospitaliers et médico-sociaux de la région AURA le compose.

L'équipe du CRA est constituée d'environ 10 équivalents temps pleins, soit une vingtaine de professionnels, évoluant en fonction des missions.

Le réseau du CRA et de ses unités partenaires, est réparti sur l'ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

## 7. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le GCSMS Dispositif CRA Rhône-Alpes recherche son/sa futur(e) neuropsychologue ou psychologue spécialisé.e en neuropsychologie pour l'Equipe Mobile Autisme Rhône-Alpes.

L'Equipe Mobile du CRA composée de 9 professionnels, a pour but d'aider les établissements médico-sociaux du Rhône à accompagner au mieux les usagers adultes et adolescents (à partir de 16 ans) ayant un diagnostic ou une suspicion de TSA, le plus souvent avec trouble du développement intellectuel. Forte de son expérience depuis sa création en 2008, elle propose plusieurs modalités d'intervention adaptées aux besoins des établissements et uniquement à leur demande.

Le dispositif CRA RA a une vocation régionale d'accueil, d'orientation, d'information, de diagnostic et de formation des personnes avec TSA, des familles et des professionnels œuvrant dans le domaine des TSA.

Il a pour missions :

- d'améliorer l'accueil et l'orientation des usagers par un partage de l'information et des réseaux.
- la participation à la mise en place effective du parcours repérage-diagnostic-intervention des TSA au sein d'une organisation graduée de l'offre.
- de faciliter et promouvoir le partage des expériences et des pratiques des unités d'évaluation diagnostique du CRA RA afin d'harmoniser les réponses qu'ils apportent sur le territoire AURA;
- de soutenir les actions et le développement de ses partenaires et de mener en commun des actions régionales, notamment études et recherche, formations, information, réponse aux familles et personnes avec TSA ;
- d'apporter conseils et expertises techniques aux services de l'Etat ;
- de répondre à des commandes publiques ou à des appels d'offres dans les domaines concernés par les missions confiées aux CRA par les textes réglementaires.

Il participe pleinement aux 10 missions des CRA et est membre du GNCRA et du centre d'excellence IMIND.



## PROFIL DE POSTE

### NEUROPSYCHOLOGUE / PSYCHOLOGUE SPECIALISE.E EN NEUROPSYCHOLOGIE

Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes  
Groupement de coopération Sanitaire et médico-  
social Dispositif CRA RA

PRP-GRH-CRA-  
Version 03

Date d'application :  
19/09/2022

## 8. ACTIVITES PRINCIPALES

### 8.1. Objectifs généraux

Le/la Neuropsychologue / psychologue spécialisé.e en neuropsychologie travaille en lien et en complémentarité avec l'ensemble des professionnels de l'Equipe Mobile Rhône-Alpes.

D'une manière générale, le/la neuropsychologue / psychologue spécialisé.e en neuropsychologie intervient en collaboration avec les professionnels pour couvrir les 4 missions principales proposées par l'EMA.

### 8.2. Missions et activités principales

#### 8.2.1. Missions de l'EMA

##### 1. Soutien des équipes autour de situations complexes

- Évaluations
- Préconisations
- Co-pratique
- Sensibilisations

Avec pour objectif le transfert des compétences.

##### 2. Réseau et suivi

- Groupes d'Intervision
- Réunions des directeurs
- Articulation avec les autres équipes mobiles de la Région

##### 3. Repérage et aide au diagnostic de TSA avec DI

- En lien avec la Mesure 37 déployée par le CRA Rhône-Alpes

##### 4. Projet ÉTAPE:

- Soutien de l'établissement à la mise en œuvre des bonnes pratiques à différents niveaux :
  - Usagers
  - Équipes d'accompagnement
  - Équipes d'encadrement

## 9. COMPÉTENCES ET QUALITES REQUISES

### 9.1. Formation requise

- Master 2 neuropsychologue / psychologue spécialisé.e en neuropsychologie
- Maîtrise des tests listés ci-dessous
- Permis B exigé

### 9.2. Expérience professionnelle

Expérience souhaitée auprès de personnes atteints de troubles du spectre de l'autisme et des troubles du neuro-développement.

Expérience de formation, de transmission des pratiques auprès de publics variés



## PROFIL DE POSTE

### NEUROPSYCHOLOGUE / PSYCHOLOGUE SPECIALISE.E EN NEUROPSYCHOLOGIE

Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes  
Groupement de coopération Sanitaire et médico-  
social Dispositif CRA RA

PRP-GRH-CRA-  
Version 03

Date d'application :  
19/09/2022

#### 9.3. Compétences attendues :

- Compétences cliniques sur l'autisme, le trouble du développement intellectuel et les troubles du comportement
- Connaissance et Maîtrise des outils d'évaluation neuropsychologique dans le cadre d'un TDI avec un TSA associé :
  - Efficience intellectuelle (Matrices, Matrices encastrables, son-R...),
  - Troubles du comportements (EGCP II, GECEN...),
  - Fonctions cognitives spécifiques : tests visuo-attentionnels (BRIEF-A, figure de Rey...),
  - TOM..., Echelle Adaptative (Vineland II)
- Capacité à recueillir, analyser et synthétiser les informations
- Capacité à travailler au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Capacité à planifier et organiser son temps en fonction des priorités identifiées
- Capacité à assurer des transmissions appropriées (orales, écrites)
- Capacité d'adaptation à l'environnement d'intervention et à travailler avec des interlocuteurs de profession différente ou non professionnels
- Capacité d'écoute et d'empathie
- Capacité à gérer les situations de crise
- Maîtrise de l'outil informatique : Word, PowerPoint, Excel, internet

#### 9.4. Qualités professionnelles attendues

- Sens aigu de la mission du service public et de l'éthique professionnelle
- Faire preuve de rigueur dans les missions confiées
- Dynamisme et capacités d'initiatives dans son domaine de compétence
- Disponibilité et souplesse de fonctionnement
- Faire preuve d'engagement professionnel
- Esprit de solidarité pour répondre aux besoins du Pôle et de l'institution
- Travail en équipe

## 10. AVANTAGES PROPOSES PAR L'HOPITAL

Crèche hospitalière, service de conciergerie, self ou chèques déjeuner, association sportive, prise en charge partielle de l'abonnement TCL, forfait mobilité durable et CGOS.

**Poste à pourvoir dès le 15 octobre négociable.**

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :  
[ema@ch-le-vinatier.fr](mailto:ema@ch-le-vinatier.fr)

**A compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi**